

Communiqué

Le 28 juin 1995

N° 118

NOMINATION DES CANADIENS QUI FERONT PARTIE DES GROUPES SPÉCIAUX CHARGÉS DU RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS DANS LE CADRE DE L'ALENA

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé aujourd'hui la nomination de nouveaux membres appelés à faire partie des groupes spéciaux, dans le cadre des mécanismes binationaux de règlement des différends prévus aux termes du chapitre 19 de l'Accord de libre-échange nord-américain. Ce dernier prévoit le règlement obligatoire des litiges par des groupes spéciaux binationaux, dans le cas des droits compensateurs et des droits antidumping.

- 30 -

On trouvera la liste des membres en annexe.

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874

